



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 16 AVR. 2019

Canoë Kayak Luxembourg (CKL)
Monsieur Fred Fack
7, rue Gochaux
L-1634 LUXEMBOURG

N/Réf.: 93026 CD/mow

Monsieur,

En réponse à votre requête du 18 mars 2019 par laquelle vous sollicitez l'autorisation d'organiser un rallye de canoë-kayak en date du 19 avril au 22 avril 2019 sur les rivières suivantes:

- Clerve, de Clervaux à Kautenbach,
- Wiltz, de Tutschemillen à Goebelsmühle,
- Sûre, de Heiderscheidergrund à Erpeldange,
- Sûre, de Diekirch à Echternach,
- Our de Vianden à Wallendorf-Pont,

j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée sous protection condition que les participants éviteront d'aborder les berges des cours d'eau durant le parcours entre le point de mise à l'eau des embarcations et le point de sortie et s'abstiendront de faire du bruit ainsi que toute autre action susceptible de détruire ou de perturber la faune et la flore sauvages.

En cas de niveau d'étiage trop bas, je me réserve le droit d'interdire ces activités pour éviter une destruction de la faune aquatique.

La manifestation ne pourra se dérouler qu'entre le lever et le coucher du soleil. Toute activité, illumination et bruit sur le site pendant la nuit sont interdits.

Le présent accord ne vaut que pour la période du 19 avril au 22 avril 2019 inclus.

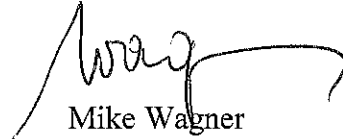
La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations éventuellement requises.

Afin de garantir une prise de décision dans un délai raisonnable avant la manifestation, je vous invite à me soumettre toute demande d'autorisation ultérieure au moins 3 mois avant la date de cette manifestation.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Wagner', with a long horizontal flourish extending to the right.

Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :
- Arrondissements Est, Nord et Centre-Est